

Objectifs de la formation

- Identifier les évolutions clés de l'ISO 14001 : Octobre 2015
- Décoder et appliquer les principes et les exigences du management de la protection de l'environnement selon ISO 14001 : Octobre 2015
- Comprendre et anticiper les conséquences de cette révision pour votre système de management et vos pratiques professionnelles.



Contexte

Les normes ISO font l'objet d'examen périodique pour garantir que les solutions qu'elles proposent gardent toute leur actualité et leur pertinence. 2015 est l'année de la révision de la norme relative aux systèmes de management de la protection de l'environnement : ISO 14001.

Public

Débutants ou confirmés

Durée

À partir de 1 jour

Tarifs

Voir grille tarifaire Formation Continue.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Évaluation individuelle de la capacité à suivre la formation.

Programme

- **IDENTIFIER LES ÉVOLUTIONS CLÉS DE L'ISO 14001 : OCTOBRE 2015**
- **LES VALEURS CLÉS DE LA NORME ISO 14001 : OCTOBRE 2015**
- **LES EXIGENCES DE FORME**
 - ° Nouvelle structure HLS commune aux normes de systèmes de management ☑ Connaitre et comprendre l'articulation des 10 articles de la HLS
 - ° Evolution de la documentation du système de management de la qualité
- **LES EXIGENCES DE FOND**

Renforcer le leadership par un engagement visible et une implication renforcée de la Direction et de l'encadrement

 - ° Se focaliser sur l'amélioration de la performance environnementale : évaluer sa performance environnementale, s'interroger sur le niveau des résultats et les bénéfices de la démarche
 - ° Connaitre et comprendre le contexte, les attentes et besoins des parties intéressées : Identifier les conditions environnementales affectées par l'organisme ou susceptibles d'affecter l'organisme.
 - ° Raisonner perspective « cycle de vie » pour l'analyse environnementale
 - ° Maîtriser les aspects et impacts environnementaux significatifs (AES) quand cela rentre dans la sphère d'influence de l'organisme.
 - ° Maîtriser l'approvisionnement, les processus externalisés pour prévenir la « sous-traitance » des risques environnementaux, la conception, la réalisation, la livraison, le traitement de fin de vie de façon appropriée.